



Comité Régional des Services de Transport

HAUTE-MARNE

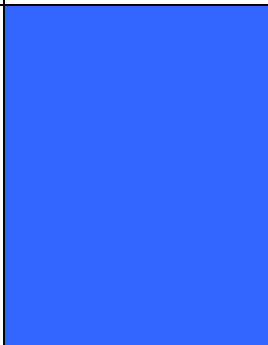
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 19 octobre 2016 à 18h30
Salle des Fêtes de Brottes à CHAUMONT**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.66.85



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Haute-Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

M. Patrick VIARD, Maire-Délégué de Brottes, accueille les participants, les remercie de leur présence.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Madame Christine GUILLEMY, Présidente du COREST de Haute-Marne, présente les intervenants en tribune ainsi que M. François OBRECHT, le directeur de l'agence territoriale Aube – Haute-Marne et remercie l'ensemble des participants à la réunion.

Madame GUILLEMY présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;
- la Région, chef de fil de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Madame GUILLEMY précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la lignée des ex CLAD en Champagne-Ardenne, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RÉ**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

Les Courriers de l'Aube, la Direction Intercités puis TER de la SNCF présentent le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes régionales comprises dans le COREST de l'Aube pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). Leur présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Les interventions des participants au COREST :

- Le mode de calcul du nombre de circulations prévues, ainsi que la neutralisation par la SNCF de certaines périodes difficiles (travaux, grèves...) suscitent des incompréhensions de la part des participants.
- Le représentant du CESER souhaite savoir s'il est possible de disposer de données concernant l'allongement du temps de parcours au cours des dernières années, ainsi que de statistiques concernant des correspondances non assurées en raison des aux retards ou suppressions de trains.

2. Desserte et évolutions

- **Bilan SA2016**
- **Travaux 2016**
- **Evolutions 2017**
- **Travaux 2017-2018**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- L'Association DPLACE estime que la dégradation de la fréquentation sur la ligne Culmont-Chalindrey / Merrey / Nancy est lié à la mauvaise qualité de la desserte (temps de parcours et positionnement horaire) et demande l'arrêt du car à Montigny-le-Roi.
- La CGT Cheminots déplore la réduction des liaisons avec la Lorraine.
- L'Association ADURNE s'interroge sur le montant des travaux nécessaires pour la remise en état de la ligne et rappelle qu'autrefois 300 voyageurs faisaient chaque semaine le trajet entre Paris et Vittel.

Madame Guillemy estime que la situation sur la ligne 14 (Culmont-Chalindrey / Merrey / Nancy) est liée au manque de moyens donnés par l'Etat à la SNCF pour entretenir le réseau et que le mauvais état de l'infrastructure impose le recours à des moyens de substitutions routières. Elle considère toutefois qu'il est nécessaire de reconnecter la Haute-Marne à la Lorraine, notamment en tenant compte du transfert à la Région de la liaison routière Chaumont – Neufchâteau gérée jusqu'au 31 décembre 2016 par le Département de la Haute-Marne.

- Plusieurs participants regrettent le désengagement de l'Etat sur la ligne 4.

Madame Guillemy précise que la Région travaille à développer l'attractivité du territoire, avec notamment l'électrification de la ligne 4 et la reprise, par la Région de sa gestion. Les négociations sur ce dernier point avec l'Etat sont en bonne voie. La Présidente précise se que la Région souhaite prolonger des services jusqu'à Mulhouse et Dijon.

La nouvelle desserte qui est étudiée s'appuie sur les possibilités nouvelles offertes par les nouvelles rames Regiolis qui seront livrées en 4 temps :

- février 2017
- avril 2017
- juillet 2017
- septembre 2017, date à laquelle 100% de la desserte sera assurée en Regiolis

- Monsieur Boichot considère qu'il est nécessaire d'améliorer la capacité de certains trains entre Paris – Culmont-Chalindrey.
- L'Association DPLACE souhaite savoir si des réflexions sont en cours pour le développement de la desserte de la ligne 4 vers Dijon et la mise en service d'une halte ferroviaire à Vaux-sous-Aubigny.

Madame Guillemy estime que ces sujets doivent être examinés dans le cadre d'un groupe de travail spécifique, en associant aussi la Région Bourgogne-Franche-Comté.

- Monsieur Blanchon demande à ce que les arrêts de Culmont-Chalindrey soient maintenus dans le cadre de la future desserte Paris / Troyes / Mulhouse.

Madame Guillemy répond que Chalindrey n'est pas oublié par la Région qui souhaite également pérenniser l'activité dans cette commune.

- Monsieur Henry souhaite que les haltes de Vignory et Chevillon puissent bénéficier de dessertes, comme le reste de la semaine, les vendredis lorsque les AGC circulent par deux en profitant de la présence du contrôleur pour diriger les voyageurs vers la rame à quai.
- Monsieur Mercier se félicite de la prise en compte par la Région et le TER de la demande de la CGT cheminots pour minimiser les parcours en cars durant les travaux sur le viaduc de Chaumont mais regrette que l'activité Intercités n'en ait pas fait autant.

Monsieur Lombardi précise que les voyageurs depuis Belfort ou Vesoul souhaitaient plutôt éviter les ruptures de charge.

- Des participants s'interrogent sur la fréquentation du TGV en gare de Culmont-Chalindrey.

La SNCF rappelle qu'il n'a pas été possible d'assurer toutes les correspondances TER à Culmont-Chalindrey lors de la modification de l'horaire du TGV en décembre 2015 et qu'en conséquence, il a été décidé par la SNCF de ne pas tenir compte de la fréquentation de l'arrêt pour en assurer la pérennité. Monsieur Peuchant signale d'ailleurs que la fréquentation est semblable à celle enregistrée sur le précédent horaire en 2015 malgré l'absence d'une correspondance optimisée avec la ligne 4.

- L'association DPLACE demande également du soutien à la démarche visant à obtenir le passage du corridor fret européen par la ligne 4.

3. Points divers

- **Accessibilité**
- **Multimodalité**
- **Inscription en ligne**

La Région précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle signale également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne également en 2017.

En conclusion de cette réunion, Mme GUILLEMY propose la création d'un groupe de travail technique visant à partager la préparation du service annuel 2018 sur la ligne 4 et traiter les relations avec Dijon

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame Christine GUILLEMY remercie les participants et clôt la réunion. Elle invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

Liste des présents/excusés du COREST Haute-Marne (selon la liste d'émargement)

Présidence du COREST :

Mme Christine GUILLEMY, Présidente du COREST Haute-Marne, Vice-présidente en charge des Transports et de la Mobilité à la Région Grand Est, Maire de Chaumont et Présidente de la Communauté d'agglomération de Chaumont

Représentant des Services de l'Etat:

M. David LOMBARD, Responsable du Pôle Mobilité, DREAL

Elus et leurs représentants :

Mme Fabienne CUDEL, Conseillère régionale
M. Patric VIARD, Maire délégué de Brottes
M. Jacky BOICHOT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Chaumont
M. Dominique COMBRAY, Maire de Neuilly-sur-Suize, délégué à la Mobilité à la Communauté d'Agglomération de Chaumont
M. Jean-Marie JOURDE, Maire-adjoint de Bologne
Mme Marie-Christine SIMONNET, Collaboratrice du Sénateur GUENE
M. Lionel DRION, Responsable Transport à la Communauté d'Agglomération de Chaumont

Associations et usagers :

M. Stéphane BUSOLINI, ADURNE
M. Patrick VARNEY, Président de DPLACE
M. Jean-Pierre VERILLOTTE, AMPB
M. Michel LEBERT, AMPB
M. Christophe FISCHER, CESER
M. Rémi HUTINET, CESER
M. Guy LEGOUPE, MPPL 52
M. Christophe HENRY, Usager de la ligne 4 et de la ligne 10
Mme Frédérique LEVRERO, CCI de Haute-Marne
Mme Anaïs LECOQ, Journaliste

SNCF Mobilités - Intercités :

M. Nicolas AIM, Responsable Qualité de Services
M. Pierre LOMBARDI, Responsable Production

SNCF Mobilités - TER :

M. François PEUCHANT, Directeur Délégué TER
M. David POTIER, Directeur des Lignes Champagne-Ardenne
Mme Dominique LAGARDE, Responsable Territoriale TER Aube-Haute-Marne

SNCF Réseau :

M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité ordonnancement

Autres transporteurs :

M. François LOURDELET, TRANSDEV Saint-Dizier
Mme Carine LOURDELET-BALTAZART, TRANSDEV Champagne-Ardenne
M. Jean-Pierre CUABOS, CTP Prêt à Partir
M. Pierre LEFLOCH, CTP Prêt à Partir
Mme Amélie ROY, CTP Prêt à Partir

M. FERRY, CTP Prêt à Partir
Mme Estelle ERARD, Prêt à Partir
M. Fabian CHAMPONNOIS, Les Cars Fabian

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Philippe MERCIER, Secrétaire du CE SNCF
M. Pierre DUFERT, Retraité CGT Cheminots
M. Michel BLANCHON, Syndicat CGT Cheminots Chalindrey

Région Grand Est :

M. Christophe BRASS, Chargé de missions, Service Offre de Transport et Territoire (SO2T),
Direction des Transports et de la Mobilité
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, SO2T
M. François OBRECHT, Directeur de l'Agence Territoriale Aube – Haute-Marne

Excusés :

M. Jean-Pierre GARNIER, Maire de Chalindrey
M. Christian DESPREZ, Maire de Vouécourt
M. Jean-Yves ROY, Maire de Bologne
M. Luc CHATEL, Député de Haute-Marne